

DEC142601DCIF

Décision DEC142601DCIF portant nomination de Monsieur Pierre MEOULE, agent comptable secondaire de la délégation régionale «Aquitaine» du CNRS

LE PRESIDENT

VU, le décret 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

VU, le décret du 27 février 2014 portant nomination de Monsieur Alain FUCHS aux fonctions de Président du CNRS

VU, la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée, portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS

VU, la lettre de la Direction générale des finances publiques du 30 octobre 2014, n° RH1B/2014/10/12658 donnant agrément à Monsieur Pierre MEOULE pour occuper les fonctions d'agent comptable secondaire de la délégation « Aquitaine», à compter du 1^{er} janvier 2015 et par adjonction de service du 1^{er} au 31 décembre 2014

VU, la décision DEC142600DCIF du 19 novembre 2014 portant cessation de fonctions de Madame Sylvette VEZIEN, agent comptable secondaire en adjonction de service de la délégation « Aquitaine» du CNRS

VU, l'avis favorable de l'Administrateur général des finances publiques, Agent comptable principal du CNRS

DECIDE

Art. 1^{er} – Monsieur Pierre MEOULE, inspecteur divisionnaire de classe normale des Finances publiques, sera nommé agent comptable secondaire de la délégation régionale « Aquitaine» du CNRS à compter du 1^{er} décembre 2014

Art. 2 – Il assurera ses fonctions d'agent comptable secondaire par adjonction de service du 1^{er} au 31 décembre 2014 et sera détaché au sein de l'établissement au 1^{er} janvier 2015.

Art. 3 - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 19 novembre 2014

Alain FUCHS

